

# Compte-rendu du Conseil d'école n°2

## École de Saint Martin de Fugères

Date	Horaires	Durée de la réunion
14/03/2025	17h30-19h	1h30

Nom et fonction des participants		
Présents		
<b>Enseignantes :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Estelle Bourdier Directrice, Maternelle - CP</li><li>• Myrtille Boissy, CE-CM</li></ul>	<b>Représentants des parents d'élèves :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Maïté Pozza</li><li>• Nathalie Rabilloud</li><li>• Emilie Tête</li><li>• Audrey Gilhard</li></ul> <b>Représentants de l'APE :</b> Amélie Lashermes-Cadinot et Sovany Svejcar	<b>Représentants de la municipalité :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Isabelle Testoud, Adjointe mairie Salettes</li><li>• Jean Chambon, maire de Saint Martin</li><li>• Dominique Dunand-Grgic, adjointe mairie Goudet</li></ul>
		<b>DDEN :</b> Bertrand Brandely
Excusés		
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>IEN :</b> Pierre Moulin</li><li>• <b>Enseignante :</b> Chloé Jamon</li></ul>		

Ordre du jour
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Point sur les effectifs prévisionnels 2025-2026</li><li>2. Point sur les projets pédagogiques en cours et à venir</li><li>3. Bilan des exercices d'évacuation et de confinement</li><li>4. Point santé - sécurité à l'école</li><li>5. Rapport financier de la coopérative scolaire et du Sou</li><li>6. Sorties scolaires</li><li>7. Journée portes ouvertes</li><li>8. Questions/Remerciements</li></ol>

## **1. Points effectifs**

Actuellement : 7 TPS, 1 PS, 4 MS, 2 GS, 2 CP, 5 CE2, 2 CM1, 3 CM2

Effectifs 2024-2025 : 26 élèves

Prévisions 2025 – 2026 : 2 TPS, 6-7 PS, 1 MS, 3-4 GS, 2 CP, 1-2 CE1, 5 CM1, 2 CM2

Effectifs 2025-2026 : 22 à 25 élèves

## **2. Projets pédagogiques**

- Classe orchestre : un semestre de pratique de Cor d'harmonie pour les CE-CM et concert offert aux familles le 14/02.
- Projet « Voyage dans le temps » pour toute l'école. Pour cette période nous en sommes à la Renaissance, puis nous ferons le temps des grands parents en période 5.
- Demande faite au « club des Ainés » de venir à l'école pour partager des temps de jeux de société, parler de leur enfance ou faire des lectures aux enfants, au cours de la 5ème période.
- Projet Rivières et zones humide : 1ère intervention faite en classe le 11/02, prochaine intervention prévue en extérieur le 6 ou le 20 mai.
- Photo de classe courant mai
- Classe piscine en juin : les 10, 12, 17 et 19 juin.

## **3. Exercices évacuations/confinement**

- Confinement le 18/02, sur le thème de la tempête : fermeture des portes, des fenêtres et des rideaux. La classe a continué à l'intérieur. Tout s'est bien passé.
- Nouvelle demande pour un cache plastique à coller sur les fenêtres de la classe des grands, donnant côté champ, en cas d'intrusion de ce côté-là de l'école.
- Exercice incendie prévu, lors de la prochaine décharge de la directrice : mardi 25/03.

## **4. Santé - Sécurité**

- Modification d'organisation de la sortie des élèves à 16h30 : les bus ont modifié leur emplacement afin que les parents soient plus visibles pour les enseignantes. Celles-ci ne sortent plus de l'enceinte de l'école, ce sont aux parents à s'avancer pour récupérer leur enfant.
- Le portail comporte maintenant une fermeture à clé et est fermé durant les heures de classe, soit de 9h à 16h30. Les parents doivent donc avoir quitté l'enceinte de l'école avant 9h le matin, afin d'éviter les déplacements des enseignants durant les temps de classe, les obligeant à laisser les élèves sans surveillance.

- L'installation d'un boîtier sonnerie est prévue.
- Demande d'un tabouret roulant afin de soulager le dos de l'ATSEM et faciliter ses déplacements dans la classe, notamment avec les TPS-PS → Fourni par Mme. Rabilloud

## **5. Finances**

- Budget OCCE actuel : 2400 €
- Budget Sou des Ecoles : 2900€
- Évocation de deux factures impayées : Sortie des maternelles en 2023 au Vallon du Villaret (396€) qui sera financée par le SOU ainsi que du transport à Lantriac pour le spectacle de Noël 2023 qui sera financé par l'OCCE.
- Projets du SOU :
  - 21/03 Vente de plats à emporter
  - 11/04 : Chasse aux œufs à l'école à 15h30. Boissons fournies par le Sou et demande aux parents et à l'école d'apporter des gâteaux.
  - mai : vente de plantes et brioches
  - 27/06 : Kermess avec stands et lots à gagner. Gâteaux apéritifs fournis par le Sou, demande aux familles d'amener des boissons et de quoi compléter les dégustations.

## **6. Sorties**

- « Ecole dehors » en fonction de la météo
- 4/04 : Après-midi carnaval au Monastier sur Gazeille avec l'ensembles des écoles maternelles et élémentaires du secteur, sur le thème du « Tour du monde ». Fabrication de déguisements tahitiens par l'école. Défilé, animation de rue, chant collectif et goûter.
- 6 ou 20 mai : sortie zone humide au bord du ruisseau du Cros.
- Sorties scolaires de fin d'année :
  - Forteresse de Polignac les 26,27 mai ou 2 juin → Réservation dans la semaine à venir.
  - Visite du musée Crozatier au Puy en Velay + petit train pour les maternelle/course d'orientation pour CE-CM (à confirmer).
- Mardis et jeudis du 9 au 20 juin : classe piscine pour les CP-CM2 à la piscine de Langogne.

## **7. Journée portes ouvertes**

- Prévue le 12 avril de 9h à 12h → à médiatiser.
- Equipe enseignante + parents du sou + élèves volontaires pour faire la visite + municipalité
- Un goûter ou un pot offert par le Sou des écoles
- Voir pour proposer des activités sur place (chasse au trésor, arts visuels, jeux collectifs...)

## **8. Remerciements / Questions**

- Demande de la part des élèves d'installer un banc dans la cour → table de pique-nique fournie par Mme. Svejcar
- Installation d'étagères dans la salle des maitres acceptée par le maire de Saint Martin, afin de ranger le matériel de motricité.
- Remerciements à la mairie pour les travaux (portail, escaliers, prise électrique, néons) et à Mme. Lashermes Cadinot pour son aide : création d'un lit pour la mascotte des maternelles – CP et de vêtements, ainsi qu'à son mari pour l'installation d'une autre box.
- Echanges :
  - Avec Mr. Brandely à propos de sa rencontre avec Mr. l'Inspecteur : réévaluation tous les 3 ans pour anticiper les changements d'effectifs de l'école. Volonté de considérer toutes les écoles de sa circonscription de la même manière et prise en compte du profil particulier des écoles en RPI, comme celle de St Martin de Fugères.
  - Evocation d'un rendez-vous avec la médecine du travail et proposition d'un stage à l'ATSEM (en réponse aux inquiétudes de certains parents et de l'enseignante de Maternelle-CP.)

Compte-rendu rédigé par Estelle Bourdier et Myrtille Boissy le 17/03